
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : PLAN D' ACTIONS 2

UN PLAN D'URGENCE SOCIALE INEDIT ET IMMEDIAT DE 4 M€ POUR LES ARDECHOIS

20 novembre 2020

Aux côtés de tous les Ardéchois, le Département amplifie ses actions pour renforcer son soutien auprès des publics précaires mais aussi les « invisibles » et les seniors. **Une ambition qui passe par un plan d'actions en deux temps : pour faire face à l'urgence, un plan de soutien immédiat qui se chiffre à 4 M€, et en parallèle un plan de relance qui sera déployé dans les prochains mois.**

Une crise sociale sans précédent...

Crise sanitaire, crise économique, crise sociale... Après le plan de relance proposé par le Département en avril dernier aux acteurs sociaux-économiques du territoire (37 M€), ce sont 4 M€ supplémentaires que le Département débloque dès à présent pour parer en urgence la crise sociale.

Les chiffres ne trompent pas : la précarité explose partout en France. En moyenne, en 10 mois, le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 9%. Le nombre de personnes ayant eu recours à l'aide alimentaire est en hausse de plus de 30%, et près de 1 bénéficiaire sur 2 est âgé de moins de 25 ans.

En Ardèche, ce sont près de 37 000 personnes, soit 10 % de la population totale, qui bénéficient de l'aide apportée par les associations caritatives.

Avec un budget de plus de 200 M€ consacrés chaque année aux solidarités humaines (insertion, logement, accès aux droits, autonomie, petite enfance et enfance en danger), le Département de l'Ardèche est la collectivité qui agit au plus près de ceux qui en ont besoin. Aux publics à qui elle s'adresse habituellement viennent aujourd'hui s'ajouter des « invisibles », des hommes et des femmes, des jeunes et des retraités, des personnes âgées et des actifs (commerçants, artisans, agriculteurs, professions intermédiaires et employés, etc.)... qui ont vu leur niveau de vie diminuer et qui risquent de glisser vers la pauvreté, ou au moins, temporairement de rencontrer de grandes difficultés financières.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il faut aussi comprendre que les mesures d'accompagnement économiques (chômage partiel, report de charges, etc.) sont génératrices de baisse de pouvoir d'achat, faisant basculer de nombreux foyers sous le seuil de pauvreté.

Face à ce constat : Le Revenu de base serait une solution

Le Département, amortisseur social, n'a pas les capacités, seul, de tout absorber... Le président Laurent Ughetto, l'avait anticipé, il y a maintenant plus de 2 ans, avec 17 autres départements en proposant de mettre en place un revenu de base, inconditionnel, automatique au niveau du seuil de pauvreté, accessible dès 18 ans.



« Ce revenu de base n'a pas été retenu, le Gouvernement n'a même pas daigné en débattre à l'Assemblée nationale, arguant du fait qu'il lancerait un plan clef en main contre la pauvreté en 2020. Aujourd'hui : je ne vois rien venir. » remarque Laurent Ughetto

Et de préciser « Notre rôle en tant que puissance publique est de garantir à chaque Français.e, à chaque Ardéchois.e, les moyens de vivre décemment, les moyens de faire face aux aléas de la vie.

Ce revenu de base serait aujourd'hui la soupape de sécurité qui permettrait à des milliers d'Ardéchois.es de s'en sortir, à commencer par les petits commerçants et travailleurs précaires. **Aujourd'hui, je demande que l'Etat me donne le droit d'expérimenter le Revenu de base en Ardèche et immédiatement »**

Les axes du plan de soutien

Le pouvoir d'achat des Ardéchois.es

C'est pour jouer pleinement son rôle d'amortisseur social mais aussi de filet de sécurité que le Département a mis en place une série d'aides pour soutenir les Ardéchois.es. Aujourd'hui, ce sont près de 4 millions d'euros qui sont directement injectés dans le porte-monnaie des Ardéchois.

Deux objectifs :

> Permettre aux Ardéchois.es tombés en situation de précarité de rebondir :

- Grace à un accompagnement renforcé des Bénéficiaires du RSA
- Doublé d'une reconduction automatique des droits

> Développer la prévention pour éviter la hausse de la précarité :

- Soutien financier aux anciens bénéficiaires du RSA qui ont lancé leur activité (près de 200.000 €)
- Mise en place d'une aide au pouvoir d'achat des Ardéchois.es : nos travailleurs sociaux, en lien avec la CAF, sont en train d'anticiper les difficultés économiques de tous ceux qui sont aujourd'hui hors des radars, car pas concernés par les minimas sociaux classiques, afin d'identifier les critères et réponses adaptées.

Le Département aux côtés des commerçants

Depuis 2015, la loi NOTRe interdit aux Départements d'agir en aide directe à l'économie.

Néanmoins, le Département de l'Ardèche a choisi d'intervenir : Un budget de 600 000 € sera voté en décembre, afin d'indemniser les communes venues en aide aux commerçants (exonérations de loyers, de droits de terrasses et de droits de places).

Le Département aux côtés des associations caritatives

« Les associations caritatives, que j'ai rencontrées récemment, enregistrent cette année une hausse de 45% de nouveaux bénéficiaires. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que le Département se mobilise dès maintenant à leurs côtés, tant sur le plan financier que logistique» précise Laurent Ughetto

Une intervention qui se traduit par :

- Le doublement des subventions pour l'année 2021 (30 000 €)
- La mise à disposition de locaux pour assurer le stockage des denrées
- Un appui lors des collectes (alimentaires notamment, dont celle de la Banque alimentaire organisée fin novembre) en mobilisant les personnes travaillant dans les chantiers éducatifs du secteur de la prévention spécialisée et des structures de l'Insertion par l'Activité Economique. Les jeunes Services civiques, sans activités actuellement, pourront être par ailleurs sollicités.



Un soutien renforcé auprès des établissements pour personnes en perte d'autonomie

L'Ardèche est un département où les personnes âgées représentent 33% de la population. Pour le Département de l'Ardèche et son président Laurent Ughetto il s'agit là d'une priorité.

Pour ce faire le Département agit :

- 340.000 € de dotations complémentaires aux établissements au titre de la prise en charge du handicap et de la dépendance
- La mise en place d'un stock de secours d'équipements de protection pour les établissements et services médico-sociaux correspondant à 25% du stock nécessaire pour 2 semaines. Pour les établissements sous tutelle du Département, la collectivité délivrera une dotation équivalente à trois mois de besoins (200.000 €).
- Lancement d'une plateforme d'accompagnement aux recrutements dans les établissements pour qu'ils disposent des ressources humaines nécessaires dans ce contexte extrêmement compliqué. Ce dispositif, local, co-porté par le Département, l'Etat et Pôle Emploi, est très attendu par les établissements : il permettra de traiter en priorité leurs besoins en personnels.
- Mise à disposition de renforts dans les établissements pour personnes âgées, avec 20 emplois aidés, bénéficiaires du RSA (320 000 €).
- La constitution d'une équipe médicale mobile, mobilisable pour accompagner les structures (médecin, infirmière, psychologue), notamment dans le cadre de l'organisation du protocole Covid.

L'action en + : le Département a l'ambition d'humaniser et réhabiliter ces établissements pour que les familles puissent rendre visite à leurs proches dans les meilleures conditions possibles et améliorer les conditions de travail des professionnels.

Un soutien renforcé au secteur de l'aide à domicile pour le quotidien des seniors ardéchois

L'épidémie et le confinement ont un impact lourd sur le quotidien des personnes en perte d'autonomie. En complément du soutien financier, le Département souhaite le maintien du lien social et de l'activité culturelle de nos aînés en :

- Organisant des temps conviviaux pour les résidents dès le mois de décembre avec des activités conçues avec les acteurs culturels et sportifs du Département et qui seront adaptées pour pouvoir être partagées en visioconférence à l'ensemble des structures. A titre d'exemples, des lectures à voix haute des ouvrages proposés dans le cadre du Prix culture bleue seront filmées et proposées en vidéo aux résidents des Ehpad. Un autre projet vidéo est en réflexion pour Noël.
- Renforçant le lien avec les clubs sénior (aide à l'acquisition de tablettes, compensation des pertes financières, inclusion numérique)

#

